

CG/454 du 4/04/86
INTERFPPS-DGFP-DGPCL-S

portant promotion au titre de l'année 1985 de certains Inspecteurs de l'Enseignement Primaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo.

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

1. The first step is to identify the problem or question that needs to be answered. This involves understanding the context and the specific requirements of the task.

// 1 PREMIER MINISTRE,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° C76/84 du 7.12.1984, portant rati-
fication de l'Ordonnance n° C19/84 du 23.12.1984, portant
modification de certaines dispositions de la Constitution
du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962, portant statut
général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958, fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/AT du 9.5.1962, fixant
le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962, relatif
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des
cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 64/165/FP-BL du 22.5.1964,
fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement de la
République Populaire du Congo ;
(/u le décret n° 65/170/FP-BL du 25.6.1965,
réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/170 du 31.12.1974, abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du
5.7.1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonction-
naires ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980, portant
déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 84/356 du 8.12.1984, portant
nomination du Premier Ministre ;
(/u le décret n° 85/1423 du 07.12.85, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/4454 du 17.12.85, portant
organisation des intérêts des Membres du Gouvernement ;
~~xxxxxx~~ (/u le décret n° 85/223 du 19.10.1984, au
~~xxxxxx~~ portant nomination des membres
~~du Gouvernement ;~~
(/u le décret n° 86/453 /M.T. FFPS-DGFP-DGPE-I
du 4 AVRIL 1986, portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1985 de certains Inspecteurs de l'Ensei-
gnement Primaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Sociaux (Enseignement) de la République Popu-
laire du Congo ;
(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85, déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions de situations administratives des
Agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62, fixant les ca-
tégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du
3.2.62 portant statut général des Fonctionnaires ;

Article 1er : Sont promus aux échelons ci-après, au titre de l'année 1985, les Inspecteurs de l'Enseignement Primaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo, dont les noms suivent : ACC = néant.-

AU 7^e ECHELON

- MUKALA	(Gaston)	P/C du 23.03.85	- Brazzaville
- NZOUNGOU	(Levy - Emmanuel)	P/C du 4.04.85	- B/ville
- CLEMBE	(Jean - François)	P/C du 4.10.85	- B/ville

AU 8^e ECHELON

- BAGALEBULA	(Stienne)	P/C du 4.4.85	- Bouenza
- NDENGUE	(Dominique)	P/C du 23.1.85	- B/ville
- NZOUNGOU-LASSALBA	Paul	P/C du 2.4.85	- Pool
- NZOUNZA	Charles	P/C du 4.4.85	- B/ville
- SALBA	François	P/C du 1.6.85	- B/ville

Article 2 : Le présent décret, qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 4 AVRIL 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publi-
que et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIENA.-

Ange Edouard POUNGUT.-

ABREVIATIONS :

MEPA-CAB	2
DPAA-ST	5
D.G.B.	2
D.C.F.	2
DOSSIERS DPAA	3
DOSSIERS DGFP/DPCE	3
DREPA-BOUENZA	2
DREPA-POOL	2
INTERESSES	0
SGAFA	2
IGE	2
FETALASSEIC	1
COMITE DU PARTI MEPA	1
UNE.NGOUABI	1
DREPA-B/VILLE	2.-
BST/DGFP	2